# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 23 NOVEMBRE 1849

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. N° 82 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 23 NOVEMBRE.

EXAMEN DU CAPITAINE ET DE L'INGÉNIEUR DU LOUISIANA.

L'examen de Jean Cannon, capitaine du [illegible], et John L. Smith, ingénieur, a eu lieu devant M. Baldwin, commissaire des Etats-Unis. M. Cannon et M. Smith sont prévenus d'avoir causé par leur négligence et leur [illegible] l'explosion du bateau à vapeur Louisiana. [illegible] M. P. G. Hunt, le second M. J. C. Larue. M. [illegible] des Etats-Unis, était [illegible] Il a donné lecture [illegible] le capitaine Cannon [illegible] Smith sont accusés d'homicide. [illegible] ensuite la loi du Congrès [illegible] des travaux forcés au pénitencier [illegible] capitaine de bateau à vapeur, ingénieur [illegible] officier par la négligence duquel [illegible] une explosion dont les suites sont fatales [illegible] personnes du bord.

Le premier témoin appelé a été M. R. B. [illegible] du Bostona. Il était sur le pont [illegible] au moment de l'explosion du [illegible] Il a été atteint par une pièce de [illegible] Le capitaine du Bostona a été [illegible] blessé [illegible]

[illegible] du Louisiana, qui [illegible] l'explosion. La machine fonctionnait [illegible] une rapidité effrayante; il en [illegible]

[illegible] appelé a été le capitaine [illegible] Ce steamer, mouillé [illegible] Louisiana [illegible] une partie de [illegible] sur le pont [illegible] au moment de l'explosion. Il ne [illegible] y eut aucun danger. Plusieurs personnes ont été tuées à bord de son bateau [illegible] l'explosion, et entre autres Mme Wood, la femme du commis, le [illegible] et son aide, un nègre et deux passagers. Il a vu l'ingénieur du Louisiana [illegible] quelques instans avant la [illegible] une détonation [illegible] que ses propres chaudières [illegible] d'éclater, mais il n'a pas tardé [illegible] le sinistre du Louisiana [illegible] où se trouvait ce bateau.

[illegible] témoin, déclare qu'il [illegible] le Bostona, près du capitaine [illegible] moment de l'explosion. M. Price [illegible] rapide de la [illegible] Louisiana [illegible]

[illegible] Ferguson déclare qu'il connaît M. [illegible] ingénieur du Louisiana. Il [illegible] Ils ont longtemps servi [illegible] bateaux de première [illegible]

[illegible] est le second du Bostona. Il se [illegible] au moment de l'explosion [illegible] Il n'y a [illegible] s'est jeté à l'eau et [illegible] Il a vu des morts [illegible]

[illegible] premier ingénieur du [illegible] Louisiana [illegible] Les bouilleurs [illegible]

[illegible] du Bostona [illegible] Louisiana [illegible]

[illegible] Louisiana [illegible] capitaine Cannon.

[illegible] Johnson, ingénieur du [illegible] Louisiana étaient en bon [illegible] l'explosion, les patrons des [illegible] de 120 à 140 livres de vapeur [illegible] 200 livres de vapeur [illegible]

[illegible] ingénieur de l'Uncle Sam, M. Jacques Brooke [illegible] l'explosion.

M. Washington Lafourg [illegible] des chaudières du Louisiana [illegible] qu'il y a danger à employer 150 livres de vapeur au pouce carré.

[illegible] la Cour s'est ajournée à demain [illegible]

PROCHAIN CONGRÈS.

[illegible] composition du prochain Congrès [illegible] de préciser la majorité [illegible] membres, et [illegible] travail ingrat si nous [illegible] dans la Tribune de [illegible] New-York [illegible] Il est inutile [illegible] de statistique. La Tribune est pour nous une autorité et nous y [illegible] plus de foi que nous l'avons pressenti. [illegible] Or voici, d'après [illegible] comment se composera la Chambre des Représentans à l'ouverture du prochain Congrès:

| Etats. | W. | D. | Etats. | W. | D. |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | 2 | 5 | Mississipi, | — | 4 |
| [illegible] | | 1 | Missouri, | — | 5 |
| [illegible] | 1 | 3 | New Hampshire, | 2 | 2 |
| [illegible] | 1 | — | New Jersey, | 4 | 1 |
| [illegible] | 1 | — | New York, | 32 | 2 |
| [illegible] | 4 | 4 | Caroline du Nord, | 6 | 3 |
| [illegible] | 1 | 6 | Ohio, | 9 | 10 |
| [illegible] | 1 | 9 | Pennsylvanie, | 15 | 9 |
| [illegible] | 1 | 2 | Rhode-Island, | 2 | — |
| [illegible] | 6 | 4 | Caroline du Sud, | — | 7 |
| [illegible] | 1 | 3 | Tennessee, | 4 | 7 |
| [illegible] | 2 | 5 | Texas, | — | 2 |
| [illegible] | 3 | 3 | Vermont, | 3 | 1 |
| Massachusetts | 8 | | Virginie, | 2 | 13 |
| [illegible] | 1 | 2 | Wisconsin, | 1 | 2 |
| | | | | 112 | 115 |

M. Allen du Massachusetts, M. Giddings et M. Root, de l'Ohio, ne sont pas classés. Parmi les whigs et les démocrates sont rangés les [illegible] qui ont promis [illegible] conservent pour l'un ou l'autre [illegible] M. Booth, du Connecticut, M. [illegible] Indiana, M. Preston King, de New-York, M. Wilmot, de la Pennsylvanie, et M. [illegible] de Wisconsin, tous free soilers, sont [illegible] parmi les démocrates, tandis que M. [illegible] du Massachusetts, M. Sprague, du Michigan, M. Tuck, du New Hampshire, MM. [illegible] et Hunter, de l'Ohio, et M. Howe, de Pennsylvanie, appartenant également à la [illegible] free soilers, sont rangés parmi les whigs. Les premiers ont toujours penché vers [illegible] les seconds ont été élus principalement par des whigs, professent les opinions [illegible] et voteront selon toute probabilité [illegible] speaker whig. Quant à M. Allen, [illegible] nous le disons plus haut, n'est pas [illegible] Tribune croit avec raison que ses sympathies [illegible] acquises aux whigs qu'aux [illegible] MM. Giddings et Root penchent, [illegible] oppose, mais les districts qu'ils représentent [illegible] whigs. Comment agiront-ils? Trois représentants de la Caroline du Sud sont [illegible] Taylorites; ils voteront pour un speaker [illegible] et celui-ci opposa sa signature [illegible] Adresse de Calhoun. Les représentants de la Caroline ne donneront leur suffrage qu'à l'homme qui approuvera sans restriction le manifeste de leur sénateur. Mais les démocrates du Nord agiront en sens inverse, ce qui produira une division dans les rangs des locofocos et assurera à M. Robert C. Winthrop le plus grand nombre de voix au premier scrutin. M. Winthrop sera-t-il cependant élu? La chose est fort douteuse bien qu'elle soit peut-être probable.

Le Sénat se composera de trente-quatre locofocos, de vingt-quatre whigs et de deux free soilers, MM. Hale et Chase. Le premier penche vers notre parti, le second vers le locofocoïsme. Peu après l'ouverture de la session, un démocrate du Maryland, M. Howard, sera remplacé par un whig. Les partis se répartiront alors de la manière suivante dans la Chambre haute: whigs—26; démocrates—31. Nous aurions mieux aimé l'inverse, mais il faut en prendre son parti et lutter bravement contre les entraves de toutes sortes que nos adversaires ne manqueront pas d'opposer à l'administration.

L'Ohio.—Ce magnifique steamer est arrivé hier dans notre port, venant de New-York. Il avait quatre cent quarante-sept passagers pour la Havane et la Nouvelle-Orléans.

Le steam-ship *Crescent City*, parti le même jour pour la Californie, avait presqu'autant de passagers.

Loterie de la Havane.—Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots dans la grande loterie tirée à la Havane le 18 de ce mois:

| | | |
|---|---|---|
| No 18,248 | lot de | $100,000 |
| 585 | " | 50,000 |
| 15,612 | " | 16,000 |
| 718 | " | 4,000 |
| 3,706 | " | 2,000 |
| 3,780 | " | 2,000 |
| 3,899 | " | 1,000 |
| 4,203 | " | 1,000 |
| 6,962 | " | 1,000 |

Les autres lots ne sont pas au-dessus de $500.

NOUVELLES DU TEXAS.

Nous avons reçu des journaux de Galveston jusqu'au 17 courant. La législature du Texas s'est réunie et a procédé au dénombrement des suffrages donnés aux candidats pour les fonctions de gouverneur et de lieutenant-gouverneur, à la dernière élection. Bell, candidat pour le premier de ces postes, a reçu 10,319 voix; Wood, 8,764 et Mills, 2,632. Pour le poste de lieutenant-gouverneur Greer a obtenu 10,599 voix; Henderson, 6,913 et Johnson 1,289. M. Keenan a été nommé speaker de la Chambre. Le message du gouverneur Wood est plein de suggestions utiles; ce document est bien écrit, mais un peu long, défaut ordinaire de tous les manifestes officiels dans notre pays. Le gouverneur annonce qu'un pénitentiaire est en voie de construction. Il engage la législature à confirmer les concessions territoriales faites par l'ancienne république du Texas. Les actions intentées contre l'Etat pour le maintien de certains titres de terre frauduleux ont été portées en appel devant la Cour Suprême des Etats-Unis. On sait que le Texas réclame le territoire de Santa-Fé et que le gouvernement général repousse ces prétentions. Le gouverneur Wood, qui les trouve justes et fondées, engage la législature à ne pas transiger sur ses droits et à les maintenir inviolables. Quant à la dette publique, le meilleur moyen de l'éteindre serait de vendre le domaine de l'Etat; qu'on le cède au gouvernement général, et celui-ci voudra l'accepter. Il serait utile de reculer de cent cinquante milles les frontières qui séparent le territoire des Indiens de celui occupé par les blancs. Le message se termine par des considérations d'un ordre moral et par une verte philippique contre les abolitionistes du Nord.

L'honorable T. W. Harris, qui remplissait les fonctions d'avocat-général depuis l'organisation du Texas en Etat, a donné sa démission le 30 de ce mois.

Dans une rixe qui a eu lieu il y a trois ou quatre semaines à Goliad, entre un nommé Isaac W. Johnson et un individu appelé Bennet Brooking, le premier a reçu plusieurs coups de couteau et est mort le lendemain des suites de ses blessures. Le meurtrier s'est enfui.

Massachusetts.—Le vote de deux cent quatre vingt une circonscriptions du Massachusetts est connu. M. George N. Briggs, candidat whig au poste de gouverneur, a reçu 52,007 voix; M. George S. Boutwell, candidat démocrate, 29,426 voix; et M. Stephen C. Phillips, free soiler, 21,108. Il manque à M. Briggs quinze cents voix pour parfaire la majorité absolue. Or, comme la majorité absolue est nécessaire dans l'Etat de Massachusetts pour être élu, il n'y aura pas de choix par le peuple et la désignation d'un gouverneur sera dévolue aux Chambres. Le Sénat se compose de 23 whigs et de 13 membres de la coalition, la Chambre de 169 whigs et de 98 membres de l'opposition.

L'esclavage en Californie.—Nous avons déjà fait connaître que l'article exprimé de la Convention californienne, annonce que l'esclavage sera exclu du nouvel Etat en vertu de cette charte. On se demande maintenant si les représentans du Sud au Congrès admettront la Californie dans l'Union avec cette clause restrictive. Ce sera le sujet de longs débats et nous prévoyons bien des discussions orageuses avant que la question ne soit résolue.

Le Sénateur Benton.—Les lauriers de M. Benton cachent des épines. Il jouit au Missouri d'une énorme popularité, mais en revanche il y a des adversaires qui semblent lui avoir voué une haine mortelle. Les journaux de St-Louis racontent divers incidens qui montrent jusqu'à quel point peut aller l'animosité des hommes d'un même parti. M. Benton a été outrageusement insulté dans plusieurs meetings par des démocrates qui lui sont hostiles. L'honorable Sénateur brave intrépidement ces avanies.

Le général Scott.—Ce brave officier est arrivé à Washington le 14 courant, venant de Richmond où il avait été accueilli par les citoyens avec la plus franche cordialité.

Funérailles d'officiers américains.—Les funérailles du major-général Worth, du colonel Duncan et du major Gates ont dû avoir lieu à New-York le 14 de ce mois. De grands préparatifs avaient été faits pour rendre cette cérémonie aussi imposante que possible.

Départ de M. Poussin.—M. Guillaume Tell Poussin, ex ministre de France à Washington, s'est embarqué il y a dix jours à New-York, sur le paquebot à voiles *Bavaria* en destination du Havre. Plusieurs de ses amis l'ont accompagné à bord pour lui donner une dernière preuve de leurs sympathies.

Steamers.—New-York a vu ces jours-ci, dit une feuille de la cité impériale, un mouvement de steamers, tel que pas un seul port au monde n'en a peut-être jamais eu, dans un aussi court espace de temps. Samedi, c'était l'*Ohio* qui arrivait de la Havane; le lendemain, l'*Empire City* entrait à son tour, venant de Chagres: hier matin enfin, c'était le *Dee* qui arrivait des Bermudes, en même temps que le *Southerner* de Charleston.

Après les arrivages, les départs: hier à trois heures l'*Ohio* et le *Crescent City* ont repris la mer pour la Havane et Chagres, l'un et l'autre comblés de passagers; le *Dee*, si nous ne nous trompons, n'a dû également s'arrêter que quelques heures.

Ce matin enfin, l'*Hibernia* quitte à son heure ordinaire le débarcadère de Jersey City, pour Halifax et Liverpool.

Plus que jamais on peut dire que New-York est le trait-d'union des deux mondes.

Les Chinois à San Francisco.—La Californie est destinée à devenir un véritable pandemonium. Il s'y trouve jusqu'à des Chinois. Ces derniers y ont fondé une petite colonie près de San Francisco. Ils sont tous charpentiers et font venir de Hong-Kong des maisons toutes faites. Ils travaillent avec une rare dextérité. L'or des mines ne les tente pas, ils se contentent de le gagner à l'aide de leur utile industrie. La plupart des meubles en usage dans la province sont confectionnés par ces Chinois. Probres, industrieux, persévérans, ils feront plus rapidement fortune que la plupart des aventuriers qui creusent le sable des placeres pour en extraire de l'or.

Iles Sandwich.—On sait que le contre-amiral Tromelin s'est emparé il y a quelque temps du fort d'Honolulu, à l'aide des équipages de la frégate la *Poursuivante* et d'un steamer de guerre français. Le contre-amiral n'a agi qu'à la sollicitation du consul français et pour obtenir des autorités satisfaction sur les points suivans:

"1.—Exécution complète et loyale du traité du 26 mars 1846.

"2.—Réduction au taux de 50 p. 100, ad valorem, des droits sur les eaux-de-vie et spiritueux de provenance française.

"3.—Egalité absolue pour les cultes catholique et protestant; abandon au chef de la mission française et à des inspecteurs non protestants de la direction des écoles catholiques.

"4.—Emploi de la langue française dans les rapports entre les citoyens français et les administrations locales.

"5.—Abolition des mesures exceptionnelles qui frappent les baleiniers français chargés de liqueurs, et de l'obligation imposée aux navires chargés de liquides de payer et de nourrir l'officier de douanes mis à leur bord.

"6.—Remboursement des droits perçus en vertu des règlements dont le paragraphe précédent demande la suppression.

"7.—Remboursement de l'amende de $25, payée par le navire français le *Général Teste*, plus une indemnité de $60, pour le temps qu'il est resté injustement retenu.

"8.—Insertion dans le journal officiel du châtiment infligé aux individus de l'école supérieure dont la conduite a motivé les plaintes de l'abbé Caudel.

"9.—Destitution du gouverneur d'Hawaii, qui a violé ou laissé violer le domicile de l'abbé Marchal, ou réparation publique à cet ecclésiastique, avec insertion au journal officiel.

"10.—Paiement au propriétaire de l'Hôtel de France d'une indemnité pour les dégâts commis à sa maison par des marins étrangers, contre lesquels l'administration n'a pris aucune mesure."

Mœurs Californiennes.—Un Américain établi à San Francisco écrit à un de ses amis de New-York:—"Il y a déjà huit ans que je suis fixé dans ce pays et je ne suis pas encore marié. Mon ami, M. C...., est parti dernièrement pour l'Ecosse; je l'ai chargé de me ramener une femme remplissant les conditions suivantes—six pieds au moins, yeux bleus et cheveux châtains. Si je ne l'épouse pas, je m'engage à lui payer un dédit de dix mille piastres. J'espère, dès que la Californie sera mieux établie, que l'on nous expédiera ici environ dix mille jeunes filles, bonnes, instruites et vigoureusement charpentées. Le marché est parfaitement approvisionné à l'heure qu'il est; tout y abonde, et nous avons plus d'or qu'il ne nous en faut; assez de vos ballots de marchandises, envoyez-nous maintenant des femmes."

Antilles.—Le steamer anglais *Great Western* est arrivé à New-York le 4 de ce mois, venant des Antilles. Les nouvelles qu'il apporte des îles n'offrent aucun intérêt. Nous apprenons que les vapeurs de la ligne des Indes Occidentales, dont le *Great Western* fait partie, ne feront plus escale à la fin de l'année à New-York et aux Bermudes. Le *Tay* devait toucher à St-Thomas le 12 de ce mois, se rendant en Angleterre. Ce steamer, parti de Chagres, doit emporter en Europe trois millions de piastres en espèces dont un million de l'Amérique du Sud et deux millions en poudre d'or de Californie. Ces richesses métalliques sont destinées à la Banque d'Angleterre.

## Chronique Locale.

Quatrième Cour de District—Juge Strawbridge.—Cette cour s'occupe toujours de l'affaire Taylor & Royne vs. Pedro Sotolongo, dans laquelle les demandeurs cherchent à rendre le demandeur responsable de deux traites de $1000 tirées par Charles Crozat & Co, de la Havane, et protestées faute de paiement. Ces traites furent achetées par Taylor & Royne, et ces messieurs basent leurs réclamations sur ce que le défendeur était alors connu [illegible] qu'il était simplement acteur [illegible] — expression [illegible] pour désigner un associé intéressé dans les profits seulement sans être responsable des dettes, il cherche à prouver en outre qu'il était le nom de confiance de la société et qu'à ce titre il recevait un paiement de ses salaires une commission fixe. Cette affaire est intéressante pour le commerce et nous en rapporterons la décision.

Première Cour de District—Juge McHenry.—Cette cour s'est occupée hier de quelques affaires sans importance, telles que petits vols, assauts et batteries, &c., &c.

2e Cour de District—Juge Lea.—Cette Cour entend toujours les plaidoiries dans l'affaire de la [illegible] No 1 vs. la Compagnie du Gaz.

Vol.—John Musgrove, accusé d'avoir volé une somme de $5.90 à J. Black, a comparu hier devant le recorder Baldwin, et attend en prison son jugement.

—Le recorder Baldwin a envoyé devant la 1re Cour de District un nommé Ed. Kernon, sous l'accusation d'avoir volé trois chemises à E. Hodges.

Vote illégal.—E. O. Carr a été envoyé devant la 1re Cour de District, sous accusation d'avoir voté dans deux pools différents, à la dernière élection.

Acquitté.—Eugène Coit, alias Johnny Crafton, a comparu hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'escroquerie commise au préjudice de Mr. Easton. Nulle preuve n'étant venue l'incriminer l'accusé a été acquitté.

LA FLOTTE FRANÇAISE.

—On lit dans le *Toulonnais* du 18:

"M. le vice-amiral Parceval Deschênes, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, est venu avant hier à Toulon, avec la corvette à vapeur le *Caton*, et, dès son arrivée, il a reçu un pli qui a motivé son retour immédiat aux îles d'Hyères.

"On nous annonce aujourd'hui que l'escadre de la Méditerranée a quitté le mouillage des îles d'Hyères dans la journée d'hier. On croit toujours que ces forces navales font route pour l'entrée des Dardanelles, bien que le bruit ait couru à bord de plusieurs vaisseaux qu'elles avaient été chercher le pape à Gaëte pour l'escorter jusqu'à Civita Vecchia.

"L'escadre de la Méditerranée est composée des vaisseaux le *Friedland*, à trois ponts, monté par le vice-amiral commandant en chef, le *Jemmapes*, monté par le contre-amiral Vaillant, commandant en second, l'*Hercule*, le *Jupiter*, l'*Inflexible*, l'*Iena*; des frégates la *Psyché*, à voiles, et le *Descartes*, à vapeur, et de la corvette à vapeur le *Caton*, en tout 9 bâtimens, portant environ 600 pièces d'artillerie.

"Nous ne pouvons tarder d'être fixés sur la destination de l'escadre, mais le bruit le plus accrédité, nous le répétons, est qu'elle se rend dans le Levant, ce qui ferait supposer que le différend entre la Russie et l'Autriche d'une part, et la Turquie de l'autre, prend une tournure grave.

"On a remarqué ces jours derniers sur rade certains mouvemens qui semblaient indiquer que l'attention du gouvernement de la République se porte particulièrement sur quelque point du littoral Méditerranéen. Ainsi, les bâtimens à vapeur, le *Ténare*, la *Salamandre*, le *Grégeois* et le *Tartare* ont été successivement envoyés en mission. Nous connaissons la destination du premier de ces vapeurs, qui a fait route pour Constantinople avec des dépêches pour notre ambassadeur dans cette capitale, M. le général Aupick.

"Quant aux autres, on croit qu'ils se sont dirigés vers les côtes d'Italie; mais il n'y a rien de certain à ce sujet.

"Dans l'espace de 48 heures, nous avons eu deux arrivages de Civita-Vecchia: le bâtiment à vapeur en fer le *Narval*, qui a touché à Marseille, où il a débarqué une batterie d'artillerie et une compagnie de pontonniers, et la corvette à vapeur le *Solon*, qui faisait partie de la station navale française de l'Adriatique.

"Ce dernier steamer a quitté Civita-Vecchia le 14. On disait dans ce port que le pape était prochainement attendu à Rome, le gouvernement français ayant déclaré s'en rapporter, pour les garanties à donner aux populations des Etats-Romains, à la sagesse de la cour de Gaëte. On ajoutait que les troupes des puissances intervenantes stationneraient encore quelque temps dans le pays pour protéger l'autorité temporelle du pape, qui se trouve ainsi rétablie sans conditions."

TURQUIE.

"Constantinople, 5 octobre.

"Rien de changé dans la situation. Fuad-Effendi, parti de Bukarest le 21 septembre, ne pourra de sitôt donner des nouvelles de l'accueil qu'on lui aura fait à St-Pétersbourg. On croit d'ailleurs généralement que l'empereur de Russie ne répondra à Fuad-Effendi qu'après avoir reçu des avis de Paris et de Londres qui lui permettront d'apprécier les dispositions des deux cabinets.

"Vienne ne prendra aucune décision avant de recevoir le mot d'ordre de Saint-Pétersbourg. Nous sommes donc pour longtemps encore condamnés à l'incertitude.

"Les réfugiés restent et resteront à Widdin. Le sultan a ordonné de fournir à tous les soldats des vêtements convenables, car ils sont vêtus de la Hongrie dans un état de dénuement complet; le traitement hospitalier que reçoivent ces exilés, sans distinction de religion, détruit tout soupçon d'une propagande par force.

"Un colonel d'artillerie envoyé à Widdin pour rassurer les réfugiés, avait pris sur lui de leur conseiller l'abjuration. D'abord, personne n'a écouté ces insinuations; mais, à l'arrivée de la nouvelle du refus absolu de l'extradition et de la rupture avec la Russie, le général Bem, Kmety, Stein et quelques officiers ont embrassé l'islamisme, en déclarant qu'ils n'avaient pas voulu le faire comme moyen d'éviter l'extradition, mais qu'ils s'y décidaient pour servir plus utilement la Porte. M. Titoff voit d'un mauvais œil l'acquisition de ces officiers. Il a fait entendre que leur admission au service de la Porte ferait naître de nouvelles difficultés.

"La convention de Balta-Liman stipulait qu'après la pacification de la Hongrie les Russes ne pourraient laisser en Moldo Valachie que 10,000 hommes. Bien que la guerre soit terminée, le nombre des troupes sur le Danube n'a pas été diminué, et l'établissement de nouveaux magasins en Moldavie et dans la haute Valachie dénotent la pensée d'augmenter le chiffre de ces troupes. On dit ici que cette infraction aux conventions est l'objet d'une note très énergique que sir Stratford-Canning a expédiée à Londres.

"Le 2 de ce mois, 45,000 hommes de troupes turques ont été passées en revue à Saint-Stéphano par le sultan. On a fait la petite guerre; les officiers européens ont trouvé les troupes parfaitement exercées et d'une tenue excellente.

"A Hermanstadt, on a célébré la Constitution octroyée par l'Autriche. Le major Betlem-Sabor, et plusieurs autres personnes, ont reçu, par ordre du général Wohlgemuth, vingt-cinq coups de bâton en place publique, pour avoir chanté en langue hongroise.

"Ces traitements, et les nouvelles des exécutions autrichiennes, feront persévérer les ministres du sultan dans la ligne de conduite que leur trace l'humanité."

Dans l'entr'acte du ballet, mercredi, M. D...., qui est connu pour faire assez mauvais ménage, se promenait au foyer, seul et rêveur.

Un de ses amis l'aborde et demande le sujet de cette préoccupation. M. D.... lui dit avec contrit:

—La santé de ma femme me donne des inquiétudes.

—Bah! est-ce qu'elle se porte bien?—réplique l'ami.

—On lit dans le *Moniteur algérien*:

"Le choléra paraît être à son déclin dans la garnison d'Alger.—Depuis plusieurs jours, la mortalité dans les hôpitaux ne dépasse guère les chiffres qu'on est habitué à observer, dans cette saison d'automne où succombent ordinairement les malades épuisés par les affections chroniques, conséquences funestes des fatigues, des opérations actives et de l'ardeur de l'été. —La gravité des cas est moindre, quoique le nombre des entrées à l'hôpital se soit un peu relevé depuis trois jours, peut être sous l'influence du vent de sud qui a soufflé.

—Tout Paris a remarqué un pauvre fou que l'on rencontrait chaque jour à la Bibliothèque nationale et aux Tuileries, habillé de rouge et de jaune, le chapeau couronné de fleurs.

Il s'appelait *Carnavale*. C'était un professeur célèbre de langue italienne, devenu fou, il y a vingt ans, sous le coup d'un terrible désespoir d'amour. Avant-hier vendredi, à onze heures du soir, il est mort à l'hospice Beaujon, d'une chute qu'il a faite il y a quelques jours dans la rue Saint-Honoré.

Il était sans fortune, proscrit de Naples, où pourtant habite sa famille, noble, riche et puissante.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Paris, 25 octobre.

La célèbre Lola Montès, que les journaux font voyager en Espagne depuis une quinzaine de jours, assistait à la première représentation du ballet nouveau. Il est vrai que sa présence, à cette solennité, n'a pas produit de sensation, car Mlle Lola Montès se trouvait à l'Opéra dans un demi-incognito; elle occupait avec M. Heald, son mari, une loge du second rang, côté gauche, et sa toilette était très simple et très négligée. On aurait dit que mademoiselle ou madame Lola Montès,—peu importe le titre, mais conservons-lui le nom sous lequel elle s'est illustrée et qui reste le seul véritable, puisqu'elle a abjuré celui de Landsfeld et qu'on lui conteste celui de Heald,—on aurait dit que Mme Lola Montès cherchait à éviter les regards du public, et se dérobait à l'attention qu'elle sait si bien provoquer quand elle le veut. Quelques observateurs, ceux qui à l'Opéra passent une revue minutieuse de l'assemblée et qui ne laissent aucune figure échapper à leur inspection, découvrirent bien Mlle Lola Montès, mais ils refusèrent de la reconnaître dans son modeste appareil, et après s'y être repris à deux ou trois fois, en frottant les verres de leur lorgnette, ils se crurent joués par une ressemblance. Deux personnes mieux avisées reconnurent positivement la dame et allèrent lui présenter leur hommage entre le premier et le second acte du ballet. Mme Lola Montès les garda dans sa loge pour vanter la compagnie de son mari, ou pour retenir l'indiscrétion qui aurait pu divulguer dans la salle le secret de sa présence.

Mais, à la fin du spectacle et malgré tout l'empressement qu'elle mit à sortir avant que le rideau fût baissé, elle rencontra dans les corridors quelques uns de ces curieux qui, privés de stalles, se tiennent aux locations des loges, et qui sont les premiers placés pour assister à la sortie; le voile noir qui garnissait sa capote de satin rose ne lui fut pas assez vite rabattu, les curieux la voyant de si près ne pouvaient s'y tromper, et le nom de Lola Montès courut dans les escaliers, pendant que la jeune femme, précipitant sa retraite et ne voulant pas attendre sous le péristyle au milieu de la foule, s'élançait résolument dans la rue Lepelletier, sans se soucier du froid, de la pluie et de la boue, et entraînant son mari moins aguerri qu'elle aux courses nocturnes et aux intempéries des saisons, regagnait à pied sa voiture arrêtée au coin du boulevard, et trouvait le cocher endormi sur son siège, en l'apostrophant avec énergie et en lui jetant son bouquet au visage.

Dimanche dernier, Mlle Lola Montès a passé sa journée à Montmorency, dans une élégante maison dont l'opulent propriétaire se plaît à réunir une société assez excentrique. Il y avait quinze convives à dîner, tous bien choisis, ayant chacun une célébrité bruyante ou du moins une signification personnelle vivement caractérisée. En prenant congé de la société, vers minuit, Lola Montès s'est excusée de se retirer de si bonne heure, par le motif qu'elle avait à faire quelques préparatifs de voyage, et a dit que son départ de Paris aurait lieu probablement le lendemain, mais sans s'expliquer davantage et sans répondre aux indiscrets qui lui demandaient où elle allait.

Il est possible que ce voyage en Espagne; la nouvelle alors n'aurait été que prématurée, et il ne resterait plus qu'à contredire les divers motifs attribués à ce voyage. Les uns prétendent que Lola Montès conduit sous le ciel de l'Andalousie, par ordonnance des médecins, son jeune époux la bile et souffrant,—et M. Heald se porte parfaitement bien. Les autres ont dit que Lola Montès se rendait en Espagne pour y toucher une somme de deux cent mille réaux qu'elle a gagnés à la loterie royale de Madrid; —deux cent mille réaux, voilà une belle misère pour influer sur les déterminations d'une femme de cette trempe! Certes, Lola Montès ne se dérangerait pas pour si peu, elle ferait toucher ses réaux par procuration, si elle les avait gagnés, mais cette aubaine n'est sans doute qu'une histoire inventée à plaisir; Lola Montès a bien autre chose à faire que de mettre à la loterie! Elle a de bien autres parties à jouer avec la fortune, de bien autres chances à poursuivre dans les caprices du hasard! Son ardente imagination, son infatigable activité, ne s'amusent pas à ces bagatelles vulgaires; il lui faut des jeux plus brillants, plus dramatiques, et elle laisse aux cordons-bleus castillans la passion et le bonheur de nourrir des numéros à la loterie de Madrid, de Cadix et de Barcelone.

Depuis son mariage, attaque aussitôt que conclu, l'aventureuse héroïne n'a pas eu un seul instant de repos. Jamais femme ne fit faire à son mari autant de chemin avec une aussi prodigieuse rapidité. Dans le court espace de quelques semaines, on a signalé sa présence à Londres, à Paris, à Marseille, à Palerme, à Naples, à Nice, à Genève. Peut-être s'imaginera-t-on que Lola Montès change si souvent de place parce qu'elle redoute les conséquences du procès en bigamie qui se poursuit contre elle. Ce serait une erreur. L'héroïne qui a bravé l'émeute à Munich redoute peu les tribunaux anglais; elle sait que la justice britannique n'a pas le bras assez long pour l'étendre au delà de la Manche.—Ce calembour lui appartient et prouve suffisamment la liberté d'esprit dont elle jouit. Elle sait que l'extradition ne saurait être réclamée en pareille affaire.

—Et puis, dit-elle encore, la sentence n'est pas près d'être prononcée. Je suis assez riche et les avocats anglais sont assez habiles pour faire durer le procès dix ans.—Dix ans, c'est l'éternité!

Ce qui fait surtout la force de Lola Montès, c'est qu'elle est soutenue par M. Heald. Unis et marchant d'accord, les deux époux présentent une grande résistance. Le pire qui puisse arriver, c'est une condamnation en Angleterre, qui les laisserait toujours libres de rester mari et femme dans un autre pays. Lola Montès ne tient pas à un séjour de Londres; elle aime autant Paris, Vienne, Naples, Madrid, Berlin. Toutes les capitales lui sont bonnes, pourvu qu'elle y conserve, son rang, son époux et sa fortune, —ces quatre cent mille francs de rente que M. Heald lui a apporté en dot.

Mais si par hasard M. Heald voulait attaquer le mariage, tout serait perdu. Le procès se simplifierait; le jeune homme, qui n'a rien à craindre de la justice parce qu'il ignorait la position conjugale de sa femme, retournerait à Londres, ferait prononcer la sentence de dissolution, et recouvrerait son entière liberté.

Voilà ce que Lola Montès sait très bien et ce que savent parfaitement aussi les parents du jeune Heald qui possède, outre ces quatre cent mille francs de rente, des oncles et des tantes dont il est l'unique héritier, et qui doivent par leur héritage tripler sa fortune actuelle.

Ces riches parents se révoltent à l'idée de voir leurs biens passer entre les mains de Mme Lola Montès; ils sont furieux de l'union contractée par leur neveu; ils gémissent de le voir fuir la protection des lois, et ils n'ont qu'un espoir, c'est que l'inconstance naturelle aux jeunes gens le fera sortir de la voie funeste dans laquelle il s'est engagé, et remplacera par une erreur moins dangereuse l'égarement qui le perd.

Mais il faut hâter ce dénoûment et ne pas laisser la domination s'établir sur des bases inexpugnables. Pour arriver promptement au but, un des oncles du jeune homme, ancien viveur, passablement rusé, grand partisan du système homœopathique, a imaginé de mettre au concours l'affranchissement de son neveu, et en se cotisant avec les autres chefs de la famille, il propose une prime de douze mille livres sterling—cent mille écus de notre monnaie,—à l'enchanteresse qui saura arracher le jeune sous-lieutenant au charme qui le captive, et qui le ramènera à Londres inconstant et libre.

Cent mille écus pour séduire un jeune homme aimable, riche, généreux et passionné, c'est là une récompense et une entreprise faites pour tenter l'amour-propre et la sensibilité du beau sexe. Plusieurs Anglaises sentimentales guettaient M. Heald lors de sa dernière apparition qu'il fit à Londres. Lola Montès, qui découvrit cette intrigue, enleva son mari et l'amena à Naples;—un agent de la famille suivit le couple fugitif et enflamma l'imagination de quelques belles Italiennes. Il fallut encore battre en retraite; Lola Montès conduisit son époux à Paris; mais là le danger est plus grand que partout ailleurs, et c'est pour le fuir que les voyageurs viennent de partir. Voilà le secret de l'inquiétude de Lola Montès et de ses pérégrinations continuelles; mais où ira-t-elle pour échapper au péril? Si elle se rend en Espagne, voilà tous les beaux yeux, tous les petits pieds, toutes les tailles cambrées des Deux-Castilles, d'Aragon, de l'Estramadure et de l'Andalousie ameutés contre son repos. Quel est le pays où elle n'aura pas à redouter une rivale?—à moins de se réfugier dans une île déserte,—et encore, à peine installée dans son île, verrait-elle bientôt arriver les Anglaises, les Parisiennes, les Italiennes et les Espagnoles, attirées par la prime de cent mille écus, et animées par cet esprit de conquête qui est le mobile du cœur féminin.

Pauvre Lola Montès!—Son mariage est bien malade!

EUGENE GUINOT.

Décédée hier matin à deux heures, Mme Eulalie GARIDEL, veuve P. Vezian Vielfaure.

Son corps est exposé chez elle, encoignure des rues Hôpital et Dauphine.

Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille Garidel, sont invités à assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures P. M.

Décédé hier, à 3 1/4 heures, F. C. GOERGEN, natif de Boppard, (Prusse) à l'âge de 40 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de J. Riffard, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi funèbre partira de son domicile, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, où le corps est exposé.

Nous appelons l'attention du public sur la grande vente de Tabacs de la Havane, qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures par MM. Murphy & Nevins, au No 37, rue Commune.

## COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS

Jeudi soir, 22 novembre 1849

Les ventes de coton de la journée d'hier ont été de 5,000 balles. Aujourd'hui elles ne se sont élevées qu'à 1,500 balles.

Le mauvais temps a restreint les transactions sur les marchés au sucre et à la mélasse. Ce dernier article est assez rare et les ventes se font à 20 1/2 et 21 cts le gallon.

Le marché à la farine est lourd. Les provisions sont peu demandées aux anciens prix.

Le change est le même.

Il ne se fait rien en fret.

## LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Barque Elizabeth, Jones, pr Baltimore.
Hyperion, Perkins, pr Vera Cruz.
Chieftain, Drinkwater, pr St Marks.
Brick Tasso, Benson, pr Chagres.
Goelette Martha, Webber, pr Pensacole.
John Castner, Somers, pr Philadelphie.

—ARRIVÉS.—

Steamship Ohio, Schenck, de New York.
Steamship Galveston, Crane, de Galveston.
Goelette Maly Elizabeth, Webb, de Pensacole.
Commodore, Phillips, de Corpus Christi.

—STEAMERS.—

Aleck Scott, Swon, de Memphis.
Osceola, Hill, de Montgomery.
Luna, Elliott, de Louisville.
Sultana, Yore, de St Louis.
E. D. White, Brady, de Williamsport.
Knoxville, Crump, de Vicksburg.
Dove, Box, de Louisville.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Caledonia, pour Boston, ..... le 10 Novembre

D'AMERIQUE.

Caledonia, de Boston, ..... le 5 Décembre

AVIS.

MONSIEUR HUARD (Sylvère Jean) est prié de passer au bureau du soussigné, pour affaires qui le concernent.
23 nov. J. LEVOIS, 47, rue de Chartres, au premier.

TOILES—TOILES.

THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres, VIENT de faire l'ouverture d'un assortiment complet de toiles de ménage, importé directement des meilleures manufactures d'Europe.
Toile à draps, à chemises, damassé, essuie-mains, serviettes, diapré, linons, batiste en fil, taie d'oreiller et toutes les qualités de toiles.
Ces marchandises sont entièrement garanties pur fil.
23 nov THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres.

Aux Constructeurs de Machines, Ingénieurs et Plombiers.

J. W. METCALF, manufacturier à New York, vient d'ouvrir un magasin au No 41, rue Poydras, encoignure Foucher, où il aura toujours en main un grand assortiment des articles suivants:
Robinets à levier de B [illegible]
Robinets à vapeur, avec connection simple et double.
Robinets à jauger
Do do du Mississippi.
Robinets à [illegible], de 1 à 3 pouces pour machines [illegible]
Robinets à bière et récipients à huile.
Robinets cylindriques,
Robinets pour mettre les liquides en bouteilles, vin, bière, etc.
Le plus grand assortiment de Sulet de l'Ouest comprenant robinets à levier des Babb et robinets de tout genre et convenables pour les plombiers.
23 nov—30f s&c

Graines pour Jardins, Fermes et Parterres—Récolte de 1849.

ON trouve chez le soussigné toute espèce de graines de la meilleure qualité, fraîches et d'importation directe en boîtes assorties pour plantations, à la livre et paquets pour marchands, à la douzaine, centaine ou millier pour [illegible]
Aussi—Plantes et arbustes de toute espèce, à meilleur marché que partout ailleurs.
Au jardin No 35, rue du Canal, près la Levée.
23 nov WM DINN, Agent.

DAGUERRÉOTYPE.

REÇU du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement:
200 douz. plaques [illegible]
[illegible]
Cobject de Norgander & John, pour 1/4 pa[illegible]
20 do [illegible] modèles, pour le 1/4 et 1/2 plaques. J. LEVOIS,
23 nov 47, rue Chartres au premier.

BOTTES BRODEQUINS, SOULIERS.
2 4 caisses à la [illegible] en déchargement des navires Suffolk et Ewing, à vendre par
G. W. DUNBAR,
23 nov 20, rue Douane.

SAVON—500 caisses Winchester No 1, marque véritable, en déchargement du navire Marlius, et à vendre par TROISCLOS & LAMPRE,
23 nov 26, Vieille Levée.

UNE personne de [illegible] ayant été pourvue [illegible] dans le dry goods, grocery ou commerce [illegible] appointements. [illegible] parle un peu l'anglais et donnera toutes les renseignements désirables sur sa personne en ville. S'adresser au bureau du journal. 22nov—tf

AGENCE DE TABAC DES MANUFACTURES DE LA VIRGINIE.—Tabac des manufactures de la Virginie comprenant toutes les qualités et grades de livres, [illegible] à ceux qui [illegible] les plus favorables. Nous recevons par tous les arrivages de la Virginie, de nouvelles consignations.
Nos marques sont en partie comme suit:
Hobson John, Creole, | McElroy & McCulloch, ex.
do do Magnolia, | P. Robinson extra,
Booker Peytona | J. Thomas, unique,
do Picayune, | do impérial,
W. A. Saunders, extra, | H. T. Sydnor, extra,
J. J. Saunders, do | Wingfield 5 s, et 8 s do
Et différentes autres marques de tabac en boîtes à bas prix. GEO. WINGFIELD & Co,
22nov 25, rue Gravier.

Ouverture d'un nouveau café.

UN nouveau CAFE DE LA VILLE vient d'être ouvert à la rue St-Pierre, entre Royale et Chartres, encoignure du Passage. Ce nouveau café est tenu à l'instar de l'ancien café de la Ville, et les propriétaires ne négligeront rien pour rendre cet établissement populaire et agréable aux visiteurs. 22nov—6

HENRY NOEL.

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 163 (attenante à la Banque de l'Etat).

VINS:
De Bordeaux en caisses et en barriques:
De Bourgogne, rouge et blanc.
De Champagne.

LIQUEURS:
Eaux de vie et Cognac;
Absinthe Suisse de la marque Pernod,
Kirch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:
6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:
2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devants de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:
De toutes les dimensions et Berceaux, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 22nov

CHIEN PERDU.

Un chien de Terre-Neuve, croisé setter, couleur brune, les jambes et la poitrine blanches. Une récompense libérale sera payée à quiconque donnera des informations qui le feront retrouver par
THOMAS ALLAN & CLARK,
22nov—6f 11, Exchange place.

VIN DE CHAMPAGNE—Les soussignés ont en magasin,
50 paniers de Champagne supérieur, de la marque favorisée "Joseph Perrier fils & Co, en Chalons sur Marne, à vendre par DUNTZE & IKEN,
22nov enc. Royale et Conti.

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, venant de Bordeaux—
16 barriques vin rouge Macau Médoc;
60 do do St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4;
16 do do St Julien Médoc;
16 do do Château Margaux.
8 do do Château Laffitte;
52 caisses 12 bout. vin rouge St-Estèphe Médoc.
52 do 12 do do Haut Brion.
53 do 24 1/2 do do do;
51 do 24 1/2 do do St Julien Médoc.
25 do 24 1/2 do Château Margaux;
10 barils de 20 gallons eau de vie de Cognac;
4 caisses de 25 paniers anisette de Chauvet;
5 do de 12 cruchons Curaçao;
50 do de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie;
4 do 50 boîtes sardines de Rodel;
50,000 bouchons courts pour bouteilles;
A vendre par NUMA LACOSTE,
22 no 147, rue Royale.

CHAUX DE L'OUEST—700 barils, à vendre à bas prix, par
22nov E. CHAPMAN, 53, Tchoupitoulas.

FOIN—500 balles foin prime de l'Est, en magasin et à vendre par
22nov E. CHAPMAN, 53, Tchoupitoulas.

MAIS—100 sacs maïs choix blanc, pour plantation, à vendre par E. CHAPMAN,
22nov 53, Tchoupitoulas.

AVOINE ET SON—En magasin et à vendre par E. CHAPMAN,
22nov 53, Tchoupitoulas.

DARD, Médecin Vétérinaire.

Successeur de M. Duffau,

A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il continue de soigner les animaux domestiques et à tenir son écurie de la rue St Louis; les personnes qui voudront lui parler le trouveront soit chez M. Laborde, encoignure St-Louis et Bourbon ou chez M. Mouton, encoignure Toulouse et Dauphine.
5 sept—3m

Vidanges Atmosphériques,
PAR LA POMPE PNEUMATIQUE, A LA VAPEUR.
F. DATICHY & B. CLAUDE.
336, rue Royale.

CE nouveau système est aujourd'hui le seul en usage en France, car on opère non seulement sans aucune exhalaison fétide, mais encore en moins de deux minutes.
Nous prions donc MM. les propriétaires de ne pas confondre notre système avec celui de MM. nos confrères qui disent opérer par de nouveaux procédés désinfectants. 11 sept.

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE, AVEC DESINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No. 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.
Nota—Voir l'appareil de Fosses inodores à l'office. Il ne faut pas confondre son système avec celui d'une entreprise qui prétend opérer sans exhalaison et en moins de deux minutes (peut-être dans un puit.) 14 sept.

BERNARD TURPIN, Ecrivain.
Rue de la Vieille Levée No 20.
13 sept—1an

Marchandises françaises en gros. Importation directe.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Tho. Wright, Brunswick, Creole, Narragansett et Philena du Havre, les marchandises ci-après qu'il vendra à des conditions libérales:
4 caisses draps noir Sedan, assortis de prix, 4 do satin de laine pour pantalons, 1 do serge noire pour tailleurs, 2 do gros de Naple glacé, 1 do florence couleur pour doublure, 1 do amerie noire, unie 4/4 et 7/8 pouces, 1 do voilettes noires et blanches, 1 do bonnets de nuit pour dames, 1 do cols brodés montants, 1 do do pour enfants, 1 do pèlerines tulle brodées, Bruxelles et malines, 1 do pèlerines mousseline brodées, 2 do mouchoirs linon batiste, 1 do corsets, 1 do rubans de satin uni, 1 do do do façonné, 2 do crêpe crêpé et lisse, 1 do tulle illusion pour modes, 2 do barège [illegible], 1 do do façonné et do, 1 do [illegible], 2 do [illegible], 2 do bretelles élastiques, 1 do éventails de moire et autres, 2 do mousseline unie, 4 do do do à carreaux 4/4 et 4/4, 6 do do brochée 4/4 et 6/4, 2 do rideaux brodés en tulle et en mousseline, 2 do cotonnade française extra fine, 2 do mouchoirs imitation foulard, 10 do do madras, 5 do do à petits carreaux rouges et blanc, 1 do gants de fil unis et égyptien, 1 do cravates de soie noire, 1 do dentelles valenciennes, 1 do imitation malines, 1 do jupons crinoline, 1 do franges noires et passementerie.
22 nov FRED BONIS, 68 rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane

Marchandises Suisses en consignation.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, les articles ci-après, qu'il vendra à des conditions libérales—
6 caisses mousseline brochée 4/4 et 6/4.
6 do do 4/4 et 6/4
2 do do à carreaux,
2 do do unie assortie de prix,
2 do do fond blanc à la Jacquard,
2 do do do brodée, couleur;
2 do Mouchoirs, à carreau, rouge et blanc
5 do Mouchoirs, imitation madras;
3 do do do des Indes,
2 do do blancs coins brodés;
2 do do do à rivière;
2 do Lustados.
1 do Mousseline brodée plumetée;
3 do Rideaux brodés, tulle et mousseline
FRED BONIS,
68, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane 21nov

Avis aux Tailleurs.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, les marchandises ci-après qu'il vendra à des conditions libérales—50 pièces drap noir pour grande largeur, assortis de qualités; 50 pièces satin de laine noir pour pantalons, 50 pièces serge noire pour doublure; 10 pièces serge pur fil, 10 pièces étoffes noires petits dessins pour gilets, et une quantité d'autres articles pour tailleurs.
FRED BONIS,
68, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane. 21nov

Ouverture de Marchandises Françaises.
GIQUEL & JAMISON,
No 6, RUE DE CHARTRES.

ONT l'honneur d'appeler l'attention de leurs amis et du public, sur le bel assortiment de marchandises qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés.
Tarlatane et barège unis de toutes couleurs;
Cachemires d'Ecosse satinés et fantaisie, nouveautés.
Soieries changeantes et satin à la reine,
Cols et pèlerines brodés pour dames,
do do pour enfants,
Dentelles blanches et noires,
do valenciennes et entre-deux.
Feston et entre-deux en mousseline,
Echarpes et châles cachemires nouveautés,
Cravates fantaisie pour dames et hommes,
Ombrelles doublées et demi parasols, toutes couleurs,
Damassé de toutes couleurs pour rideaux,
Mouchoirs batiste brodés, festonnés et unis,
Flanelle soie garantie ne pas rétrécir;
Gants en peau et en fil,
Indiennes à meubles, un grand assortiment,
Rideaux en bobinet et mousselines brodés,
Crêpes de Chine pour robes,
Châles en crêpe de Chine brodés et unis,
Poupées et [illegible]
Mousselines à rideaux brodés, brochés et unis,
Courtepointes nouveau genre, rose, blanc, [illegible]
Toile à drap Créquine, de 6/4 à 10/4
Basins rayés, unis et brochés,
Mousseline Suisse, unie et brodée,
Barèges nouveautés pour robes,
Percales unies, cadrées et brochées,
Batistes écrues unies, brochées et rayées,
Poult de soie toutes couleurs,
Couvertures Granier, 3 points à 14 points.
Nous avons en magasin un grand assortiment d'articles du nord tels que: indiennes, Merrimac, cotonnades, coton blanc et écru, Lowell unis et croisés, couvertures à nègres, flanelle rouge et blanche, cotonnade bleue, percal, [illegible], bas, chemises, toile de Paris, bonnets à nègre et de gabardine, guingans, lacets, fil et cotons, corsets sans coutures, mouchoirs de toutes couleurs, bretelles [illegible] brodées, cravates, linon, casimirs fantaisie, tweeds, cols de soie et de coton, couvertures de ménage, cotonnades [illegible] de toutes couleurs, [illegible] et le [illegible] les marchandises [illegible]
GIQUEL & JAMISON,
22 nov 6, rue de Chartres

Marchandises pour le Mexique.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants qu'il vendra à des conditions libérales:
[illegible] 100 robes de mousseline brodées [illegible] mouchoirs imitation foulard
FRED BONIS, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane

A vendre par le soussigné

EN débarquement des navires Conway et Mehemet Ali venant de Marseille:
50 barriques vin rouge Bergasse;
50 barriques vin rouge Bonfort,
50 paniers d'huile de James Plagnol.
G. M. LUCAS,
21 nov 30, rue Bienville.

LEÇONS DE GUITARE
F. KIRCHNER, chez M. Meyer,
No 3, rue du Camp, ou 44, rue Royale.

F. KIRCHNER, professeur de GUITARE, offre ses services aux dames et messieurs de la ville, qui désireraient apprendre ce bel instrument. Par sa méthode on peut, en peu de temps, devenir un guitariste habile. 20nov—1m

AVIS—Les soussignés, commissaires pour la distribution des fonds des pauvres d'Henderson, pour être répartis entre les pauvres de la paroisse d'Orléans, donnent par le présent avis, qu'ils sont prêts à faire la dite répartition.
Les applications accompagnées de témoignages et recommandations écrites devront être adressées à l'un des soussignés:
J. A. MAYBIN, 65, rue de la Douane,
Dr. J. H. LEWIS, rue d'Esplanade, face la Monnaie
J. SPRING, 11, Exchange alley. 20 nov—6t

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

AVIS est par le présent donné que la société existant sous la raison W. P. Hyde & G. W. Moss, est dissoute. G. W. MOSS.
Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1849.
5 nov

MAISON DELOUVRE,
Rue Royale, 141.

ON DEMANDE plusieurs OUVRIÈRES en modes. 20nov 6f

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés des articles suivants reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, New York et de Boston—
Manteaux satin à la reine, grande nouveauté.
Manteaux mérinos cachemire, do
Mantelets en taffetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moire, do
Mantelets pour enfans, do
Chemises mérinos pour hommes, dames et enfans.
Caleçons mérinos pour hommes et pour dames.
Bas de soie et de coton de toutes descriptions.
Chaussettes de laine et de coton assorties.
Mousseline pour rideaux et pour moustiquaires.
Courte pointe en piqué pour grands lits.
Couvertures en molleton pour grands et petits lits.
Perkale blanche unie de toutes les qualités.
Perkale blanche brochée, (brillante)
Perkale en couleur.
Coton blanc superfin pour chemises (des Indes)
Cotonnade assortie, perkale en couleur.
Toile à drap française et anglaise de 12/4;
Toile d'Irlande, Bretagne et platilles;
Ouvré de Russie et d'Ecosse;
Serviettes et nappes damassées;
Serviettes à liteaux en couleur;
Services de table français et anglais;
Nappes damassées depuis 10 couverts jusqu'à 32 couverts.
Beige imprimée 10/4; châle cachemire imp. id tartan
Tapis français, descente de lit;
Alpaca noire et en couleur;
Mousseline de laine noire 3/4 et 5/4.
Etamine noire et en couleur;
Flanelle blanche, rouge et jaune;
Flanelle française, dite mousseline,
Indienne en couleur et demi deuil;
Indienne à meuble unie et damassée;
Taffetas noir en 3/4 4/4 et 8/4.
Gros d'Ecosse, satin à la reine, levantine,
Serges, moire et florences assortis;
Mouchoirs Madras véritables;
do do imitation;
Châles barège noirs;
Barège noir en pièce;
Barège imprimé;
Voile barège noirs et verts;
Coutil et Gingas à matelas;
Coton écru et blanc 3/4 4/4 6/4 et 12/4;
Coton blanc croisé;
Franges et passementerie;
Gants chevreaux;
Do soie avec manchettes;
Mérinos et alpaca en couleur;
Mousseline laine couleur unie, velours soie;
Mouchoirs linon batiste clairs;
Mouchoirs batiste ourlés à jours;
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle;
Mouchoirs batiste pour hommes;
Mouchoirs batiste pour enfans;
Mouchoirs soie foulards;
Crêpe noir et blanc, dentelle valencienne;
Croquettes en drap pour enfans;
Plumeaux plumes grises;
Corsets patentés sans coutures;
Eventails en ivoire et en nacre;
Boîtes à ouvrage en palissandre;
Fil patenté de Marshall;
Coton à coudre en bobines, d'Alexandre;
Soie à coudre d'Italie;
Galon assorti du No 2 1/2 à 20;
Tartans pour manteaux, drap et casimir;
Eau de fleur d'oranger triple.
Vinaigre de toilette de Bully, infaillible pour détacher la peau. D. B. MACARTY,
8oct 204, Bourbon.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. RUSBY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti 22 déc—1an et St. Louis.

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L A GUILLEMAIN,
13 mai—1an Agent

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.

ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canal, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du panier de la Bourse, entre Canal et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront promptement remplis. 4 mai—1an

Bonne occasion.

A VENDRE—Un superbe CHALE long 8/4, par cachemire français; et un très bon PIANO (piccolo), de Bernhardt, facteur de cai. S'adresser No 274, rue Conti. 21 nov

M. DEVRIES,

PREMIER prix du Conservatoire de Bruxelles et élève de [illegible] autres célèbres Bordogni et Geraldi, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera des leçons de chants français, italien et allemand aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
S'adresser à M. DEVRIES,
Rue Bourbon, encoignure St Pierre, au Premier.
20nov—1m

B. TATOUT & CO,
Ancienne Maison Tatout Frères,
(161) Rues Chartres, encoignure Toulouse.

LES soussignés appellent l'attention de leurs amis et de leur ancienne et nombreuse clientèle dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour, de vouloir bien venir visiter les marchandises qu'ils reçoivent par les derniers arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, qu'ils vendront à très bas prix, savoir:
Bas blancs pour dames, fins et ordinaires,
Do do gris mêlés et noirs,
Do pour fillette, assortis de 2/7,
Chaussettes pour homme, blanches, écrues et mêlées,
Mouchoirs, façon Madras et autres,
Fil Alexandre et Persan en bobines, blanc etc.
Fil patenté par livres et glacé,
Ficelle et coton à lampe,
Capsules, diverses qualités,
Miroirs encadrés, fantaisie,
Tabatières, nouveau genre,
Peignes démêloirs, buffle, façon buffle et autres,
Do à nous buffle et écaille,
Do à papillote, do do,
Do fins en ivoire,
Cartes à jouer à 1 & 2 têtes,
Papier à lettre et à écolier,
Crayons et plumes acier,
Boutons en nacre assortis,
Do pour pantalons noirs et blancs,
Boîtes avec houppe,
Poudre parfumée et de riz,
Savon Mailly et autres,
Crême de Perse et extraits assortis,
Eau de Cologne, diverses grandeurs,
Galon français, assortis de Nos,
Aiguilles Warren et autres,
Lacets ferrés pour souliers,
Do do en soie pour bottines,
Do do pour corsets,
Baleines assorties pour robe,
Mécaniques à œillets,
Couteaux et ciseaux assortis,
Anneaux à rideaux do,
Poupées en peau, costumées et autres,
Ardoises assorties de Nos,
Allumettes, première qualité,
Couverts en métal et fer battu, etc., etc.,
Ainsi qu'une grande variété d'autres articles que l'on peut constamment se procurer chez
B. TATOUT & CO,
Ancienne Maison Tatout Frères,
20nov (161), Rue de Chartres, encoig. Toulouse.

E. CHAPMAN,
52, rue Tchoupitoulas (près Poydras.)
MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN.
LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS.
Références:— J. & R. GEDDES, G. A. PYNCHON.
20nov—1an.

Magasin de Fourrage

LE Soussigné a toujours en main un approvisionnement de Foin, Maïs, Avoine, Son, Graine de Lin, Riz de la Caroline, Pois vache, &c. &c.
Il sollicite respectueusement la clientèle des marchands qui ont des ordres à remplir pour la Campagne. E. CHAPMAN,
20nov 53, rue Tchoupitoulas

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant autrefois sous la raison Strowsberg & Neligh est dissoute d'un commun accord. B. H. STROWSBERG, N. M. NELIGH.
Par procuration, THOMAS C. PAYAN & Co.
18 nov—6

BRODEQUINS Russet et CHAPEAUX de laine, à l'usage des habitations, à vendre par
FROST & Co,
20 nov 10, rue des Magasins.

Bottes, Souliers et Brodequins—Actuellement en déchargement et en magasin, un assortiment général de chaussures, à vendre par FROST & CO,
20 nov 10, rue des Magasins.

A LOUER.

Les trois maisons neuves à deux étages en brique, situées à l'encoignure des rues Treme et Toulouse, qui viennent d'être terminées seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.
Ces maisons réunissent toutes les commodités possibles pour les familles, bâtisses à deux étages sur le derrière, cours pavées, hydrants, citernes etc. Le rez de chaussée de l'encoignure est disposé pour une grocerie et le premier étage pour la résidence d'une famille.
Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN,
No 296, rue Ste Anne, encoignure Robertson
19 nov—1m

A LOUER—Une maison en briques située rue Edouard entre Constance et Annunciation. La dite maison vient d'être complètement réparée. Pour conditions s'adresser immédiatement à [illegible]
EUG. ROCHEREAU & CO,
19 nov 17 et 19, rue St-Louis.

Maison à louer et Meubles à vendre pour cause de départ.

A LOUER—La maison et briques à deux étages No 54, rue des Remparts, avec la vente de mobilier de la dite maison à des conditions raisonnables. Ceci est une occasion très rare pour les personnes qui désirent monter un ménage, la maison se trouvant dans un des plus beaux quartiers de la ville.
Aussi—A vendre une esclave, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison. S'adresser de 11 heures A. M. à 4 heures P. M. au No 54 rue des Remparts. 19nov—6

CESTIA & CO.,

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES, ont transféré leur magasin, rue de Chartres, No 110
17 nov—8tvke

CHANGEMENT DE DOMICILE.—La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu et la vie, est transportée du No. 24, rue Gravier au No 28, rue du Camp. Elle fait des assurances sur la vie des personnes blanches et des nègres, au taux établi par la Direction. 17 nov—3t

J. MENARD,
Rue de la Vieille Levée, No 181, entre Quartier et Hôpital
GRAINES DE JARDINAGE.

REÇU par les navires Brunswick et Oregon, un grand assortiment de graines potagères, oignons et griffes de fleur. La récolte de graines est faite spécialement pour le soussigné, elle est cette année très abondante, ce qui permet de vendre en gros, à un très bas prix, et au détail, au prix les plus modérés. 8 nov

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS
N. BRADNER SMITH,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
No 89, rue Gravier (au Premier.)

OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Do unis do do do, 8/4.
Do blancs do do brodés, orange, écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4.
Do barège brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4.
Echarpes, crêpe de Canton, brodées et damassées—Satin en chevron—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, petits dessins—Robes satin blanc brodées, très riches—Satin damassé, rose, blanc, bleu—Indiennes claires et brunes, coton écru, do blanc, chemises à raies, jeans à raies, mexicain à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du sud et avec les Indiens, Camberis, Chambray, denims à raies, toile d'Asnou, colombiennes à raies, foulards assortis 15nov—3tf

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

LE département des belles lettres de l'Université de la Louisiane sera réouvert lundi 3 septembre. Les parents et tuteurs sont invités à envoyer leurs enfants ou pupilles aussitôt que possible. L'établissement est situé dans la rue Commune entre les rues Baronne et Philippa.
4 sept—3m

PENSION BOURGEOISE dans une famille créole—Deux ou trois familles et quelques Messieurs trouveront des appartements très convenables en s'adressant au No 48, rue Dauphine. 8nov—1m

PENSION BOURGEOISE
ET CHAMBRES GARNIES,
Rue Royale, 103, maison attenant à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

M. MELET a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir dans la maison ci-dessus, une Pension Bourgeoise, française et américaine. Les familles y trouveront des appartements commodes et spacieux, une table parfaitement servie et dans le propriétaire un homme désireux de mériter leur patronage. 5nov—1m

DR. ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 183, entre Bourgogne et Remparts.
26oct—1m.

Marchandises par Colis.
GAMBLE & BOYLE,
9, RUE BIENVILLE.

VIENNENT de recevoir par les navires Berlin, Susan Lord, Carnatic et Joe Badger de Liverpool, un assortiment complet des marchandises suivantes qu'ils offrent à vendre à des conditions libérales.
Impériales 4/4.
Platilles 4/4 et 7/8.
Toiles de Russie pour draps de lits.
Linons Victoria et Bishop.
Lacets en fil.
Casimir laine, fantaisie.
do noire, bleus et fantaisie.
Damassés 8/4.
Nappes et serviettes damassées en fil, article supérieur.
Coton en bobines, Mouchoirs, Lastings, etc., et plusieurs autres marchandises convenables pour les marchés américains ou mexicains.
19 nov

Ouverture de Marchandises d'hiver.

MESSIEURS E. VALMONT & CO., No 50, rue du Canal, Nlle-Orléans, ont récemment ouvert et continuent à recevoir par tous les navires venant d'Europe, un magnifique assortiment de soieries, noires, changeantes, unies et brochées, cachemires à la reine, unis et imprimés, nouveautés riches, broderies, dentelle noire et blanche, velours de soie, mouchoirs et cravates fantaisie, en soie du linon et batiste blanc, à vignettes, brochées, etc., nouveautés en châles, écharpes, manteaux, mantelets, etc. Aussi un grand assortiment de marchandises du pays qui seront vendues à des prix très bas.

Couvertures françaises.

En outre, le plus bel assortiment de couvertures françaises qu'il y ait en ville, variant en grandeur et qualité, depuis la fine couverture de berceau jusqu'à la plus belle couverture 14 points, en mérinos français.
19 nov E. VALMONT & CO., No 50, rue du Canal.

Couvertes en consignation.

REÇU par le navire Vesta, du Havre, une consignation de couvertes de nègres, de trois points, à vendre à des conditions très libérales.
Nous avons également en magasin un assortiment complet de couvertes anglaises, françaises et américaines, savoir:
Couvertes de berceau 3/4, 6/4 et 7/4, couvertes de mérinos 8/4, 9/4 et 10/4.
Couvertes Whitney 8/4, 10/4 et 12/4, de do à bains 10/4, 11/4 et 12/4.
Couvertes [illegible] 10/4, 11/4 et 12/4, de franc [illegible] 8, 10 et 11 points, de mérinos 8, 10 et 12 points.
Couvertes anglaises pour nègres, trois points, de marins, [illegible]
Aussi un assortiment [illegible]
E. B. [illegible]
20 nov rue Canal, entre Dauphine et Bourbon

SOCIÉTÉ—Les soussignés ayant acheté l'intérêt entier de M. J. Dawson à la Co[illegible] continueront les affaires de brasserie sous la raison POULTNEY COLLINS & MASSEY, à Philadelphie et MASSEY POULTNEY & COLLINS, à la Nouvelle-Orléans.
CHARLES W. POULTNEY,
F. COLLINS
WILLIAM MASSEY
Philadelphie, 4 octobre 1849.
3 nov—1m

LE soussigné ayant formé une société comme il appert des avis publiés ci-dessus sous la raison Massey, Poultney & Collins, offre à ses amis et au public en général les qualités de bière suivantes: Porter, Ale et Extra Ale pour la mise en bouteille et bière pâle pour le tirage, par barriques ou barils. S'adresser au magasin autrefois occupé par lui Nos 19 et 20 rue Bienville. Il profite de cette occasion pour informer le public qu'il a vendu à son beau frère N. MARACHE, son commerce de vente de bière en bouteilles et le recommande à son patronage. WILLIAM MASSEY
3 nov—1m

LE soussigné ayant acheté le commerce de vente de bière en bouteille de William Massey, 21 rue Bienville, continuera au même endroit, le même genre d'affaire, et il tiendra toujours en main un approvisionnement de Porter, Ale et Cidre des meilleures qualités. Il sollicite en cette circonstance le patronage qui a été accordé à son prédécesseur. N. MARATCHE.
3 nov—1m

Institution française et anglaise.

MADAME VVE MONTILLY a l'honneur d'informer le public et ses connaissances que, de retour à la Nouvelle Orléans pour s'y fixer, elle ouvre de nouveau un Externat de Jeunes Demoiselles.
Le patronage que son établissement a obtenu autrefois, les dames dont l'éducation s'est faite chez elle et qui sont aujourd'hui l'ornement de nos salons, sont les recommandations que Madame Montilly offre au public.
L'Institution sera ouverte le 1er novembre, rue Bourgogne, No 164 entre St Pierre et Toulouse.
15oct—1m

GENIÈVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

PIANOS
DE
PLEYEL ET D'ERARD,
Présentés à l'Exposition de 1849.

A. PERIER, prévient les Dames et Messieurs et Amateurs de cette ville, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de PIANOS d'une forme nouvelle fabriqués pour sa maison, et qu'il offre à ses nombreux clients, comme des Pianos hors ligne, joignant tous les avantages que l'on peut désirer.

PIANOS A QUEUES A 7 OCTAVES ET DE CONCERT.

PICOLOS DROITS ET PIANOS MIGNONS, PETITE FORME OBLIQUE D'ERARD.

Ces PIANOS sont disposés de façon que l'exécutant domine l'instrument de toute la tête et se trouve de la sorte parfaitement en vue du public, avantage précieux pour les Dames.
Les PIANOS système en fer, délivrent la chose des sons stridents, que le fer donnerait, viennent d'être remplacés par un système de barrage en forts barres et plantes de [illegible] de Riga, des barres de chêne de Russie. Les chevilles qui ne tiennent les cordes sont enfoncées dans un sommier de bois choisi, [illegible] la forme de [illegible] ce qui met l'instrument dans l'impossibilité de se découdre que fort rarement. [illegible] et qu'il fait apprécier [illegible] de la vente de ces instruments [illegible] bois et de la bonne construction.
Ces instruments sont entièrement garantis par les fabricants ainsi que par le vendeur.
A. PERIER
223 rue Royale, entre St Philippe et Ursulines
13nov

PIANOS.

LE soussigné a l'honneur de prévenir MM. les Artistes et Amateurs qu'il vient de déballer et de magasiner Pianos à queue des fabriques d'ERARD et de PLEYEL du dernier modèle. Aussi un choix de Pianos droits à cordes droites et obliques, des talons, [illegible] nouvelles, qu'il offre à vendre à des prix réduits.
S'adresser chez J. FAIVRE
17oct rue Conti, No 47

Blanchisserie de la Ville.

MRS B. BARANGER & CO ont l'honneur de prévenir le public que le 20 courant ils ouvriront une blanchisserie rue des Remparts, entre les rues St-Louis et Toulouse, maison de M. R. Murphy. Cet établissement avantageusement situé, offrant tous les avantages possibles, permettra de rendre le samedi de chaque semaine le linge donné le lundi, ou le mercredi, avant midi.
Les personnes qui possèdent des vêtements de prix, des robes et autres objets que les tailleurs et coiffeurs, etc. pourront recevoir pour les [illegible] heures convenues.
Les prix sont réduits comme suit: Pour toute linge de corps, chemises, chaussettes, mouchoirs, pantalons et cravates [illegible] en colonne [illegible] toutes les deux petites pièces pour une somme de 75 [illegible] douzaine, toutes pièces fines, robes, mousselines, rideaux, couvertures, etc., [illegible] suivant leur qualité et façon, 1/3 environ au-dessous des prix ordinaires établis par les blanchisseuses.
Les personnes qui voudront bien accorder leur confiance à l'établissement sont priées de joindre une note à ce qui remettront à la personne chargée de le prendre [illegible] le détail du linge, le nom de la personne, de la rue et de la maison où elle demeure.
Toutes pièces de linge perdues dans l'établissement sera payée dans la semaine suivante, excepté pour les voyageurs partant immédiatement aux heures convenues.
Les personnes pressées d'avoir leur linge pourront le recevoir dans les 24 heures, en payant toutefois une piastre par douzaine, excepté pour les grandes pièces qu'elles coûteront sans les 4e heures sans payer plus cher.
Il ne sera pas admis moins de 6 pièces à la fois.
Nota—Que le public soit bien convaincu que le linge sera blanchi et repassé de la même manière que chez les blanchisseuses, sinon toute pièce étant mauvais. On pourra s'en assurer, pour en [illegible].
Le public en général pourra visiter l'établissement, et des voitures attachées à l'établissement feront spécialement le service, pour prendre et remettre le linge à domicile. Les personnes qui voudront bien envoyer chercher leur adresse à l'endroit de l'établissement. 16 nov—30t

MARCHANDISES FRANCAISES

REÇU par les derniers arrivages du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement.
Cols et Pèlerines dentelles et application. Cols jaconas brodés pour femmes et enfants. Manchettes valenciennes et brodées, Manteaux et Mantelets cachemires, Mantelets et Paletots glacés avec dentelles, Manteaux et Mantelets satin indien, soieries glacées, Satin damas, Poult de Soie, Gros de Naples, Gros d'Afrique, Velours ras, Florences de toutes nuances, Taffetas lustré noir, Soieries fantaisie pour robes, Cachemire d'Ecosse, Mérinos noir et couleurs, Etoffes fantaisies telles que Mousseline, Caroline, Pannas et autres, Mousseline de Laine noire 3/4, Alpaca lustre, Bombazine noire, Damas Laine noire pour rideaux, Rideaux tulle et mousseline brodées, Mousseline Jacquard 5/4 à ramages, damassés et à carreaux pour rideaux, Mousseline Suisse unie et brodée, Bandes et entre-deux mousseline et Jaconas brodés, Velours couleur noir broché, Indienne, Cotonnade, Draps 3/4 bourre, bronze, olive, vert et bleu; Toile grise, Toile blanche pour gilets, Coton glacé 8/4 couleurs, Mouchoirs Pailiacca, Madras, Gilets tricot coton, Cravates soie pour dames, Cravates grandes nouveautés pour hommes, telles que Satin turc, Satin royal, gros grain, Serges, Sprime et Taffetas, Bretelles fines et ordinaires, Châles laine 3/4 à 12/4, Mouchoirs batiste brodés, à rivière et à festons, dito anglais à mille raies, Parapluies soie noirs et couleurs, ombrelles unies et façonnées, nouveautés, acier, Poupées de toutes grandeurs, Rubans taffetas noirs, dito satin unis et façonnés, nouveauté, Rubans velours de toutes genres, Passementerie assortie telle que Franges, Galons, Agréments, Effilés, Lézardes, Lacets et Boutons soie pour robes, soie à coudre, Cordonnet soie pour bourses, Porte-cigares et Portes-monnaies, Bourses soie fantaisie, Ridicules et sacs soie et velours pour femmes, Dentelles coton, Dentelles laine noire, Bas et chaussettes laine et coton pour enfants, Bas fil d'Ecosse pour femmes, Bas soie et coton pour femmes et enfants, Gants laine, soie, coton et peau pour hommes, femmes et enfants, Taffetas cire, Plumeaux, Galons fil No 1 à 18, Fleurs artificielles, Jupons crinoline, Eventails, Cartes à jouer, Couverts fer battu, Brosserie de toutes genres, Peignes écaille, buffle, corne et ivoire, Anneaux de rideaux, etc., etc.
J. LEVOIS,
19 nov 47, rue de Chartres au premier

F. A. GONZALES,
Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE par les Assesseurs des Taxes d'Etat pour les 4me, 5me et 6me districts de la municipalité No Un, paroisse d'Orléans, qu'ils ont achevé les rôles d'assessment pour l'année 1849 et qu'ils les ont déposés au bureau du Recorder où ils pourront être examinés.
J. U. CHEVALIER,
GASTON BERTUS.
3 nov—15 Assesseurs d'Etat, 1re municipalité.

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA MUNICIPALITE NO UN.

LES ROLES D'ASSESSEMENTS sus-mentionnés sont déposés en ce bureau où ils seront visibles tous les jours (dimanche excepté) depuis 9 h. A. M. jusqu'à 3 heures P. M. pendant trente jours à partir de ce jour.
Pour le Recorder, JH. REYNES,
3 nov—15 Secrétaire.

C. GODIN,
Libraire-Relieur & Papetier.
Rue de Chartres, 133,

VIENT de recevoir par le navire Thomas Wright, un assortiment de papier à Ecolier rayé et non rayé.
Papier à lettres, le timbreaux initiales ou pour la maison de commerce se fait gratis.
Abonnement à l'Echo des Feuilletons,
au Magasin Pittoresque,
au Journal la Toilette.
Et au Cabinet de Lecture $1 par mois et $3 de dépôt payables d'avance.
Registres assortis, cartes à jouer françaises, américaines et espagnoles.
Papier noir et blanc, glacé et à dessin.
Atelier de reliure de luxe et ordinaire
Spécialités pour reliure de musique et albums.
15 oct

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux:
130 barriques vin rouge Montferrand,
30 do do St-Emilion;
25 do do Haut-Brignon;
15 do do St-Estèphe;
15 do do Cantenac;
6 do do Cos St-Estèphe;
100 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne;
150 caisses vin rouge St-Julien;
25 do do Pauillac;
25 do do Haut-Sauterne;
20 quarts de pièce eau de vie, de pauvre;
4 do do vieux cognac 1825, Chauvet;
200 paniers anisette superfine de Chauvet;
10 caisses de 10 bouteilles de Marie Brizard;
5 balles bouchons, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
[illegible] 85—87, rue St-Louis

EN débarquement du navire Iowa & Walter, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
65 barriques vin rouge bonne qualité;
150 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne, supérieur qualité, [illegible]
ROYER Frères,
encoignure Bienville et Marais.
24 oct

[illegible] ET ARCHIMBAUD [illegible] en débarquement du navire [illegible] de Cette, à vendre par J. H. MOULPI & Co.

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Samedi, 24 Novembre 1849.
La seconde représentation de
ROBERT LE DIABLE,
Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer.
On commencera à 6½ heures.

Dimanche, 25 Novembre 1849.
Première représentation de
NAPOLEON & JOSEPHINE,
Drame en 5 actes et en vers.

SALLE DE BAL DU GLOBE,
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert, pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, et il y aura bal un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct

QUARTIER GENERAL,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans, le 20 novembre 1849.
ORDRES SPECIAUX NO. 5.

Les officiers de ligne du 2d bataillon d'infanterie légère de la Légion devront se réunir à l'arsenal Louisiane, samedi courant, à quatre heures précises de l'après-midi, afin de procéder à l'élection d'un Major commandant le dit bataillon en remplacement du Major Fossa, décédé.
Le scrutin restera ouvert jusqu'à cinq heures de l'après-midi et sera présidé par l'inspecteur de Brigade, le Major Charity, assisté des lieutenants Hunter et Girard, inspecteurs.
20 nov D. AUGUSTIN, Brig. Général

FASHIONABLE STORE.
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires Tho. Wright et Créole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs, sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots, nouvelle étoffe, diverses couleurs.
Do drap noir extra fin.
Redingotes do do.
Do do couleurs do, do do.
Paletots do castor, do do.
Do do pilote, do do.
Do do sacs, édredon, diverses couleurs
Manteaux do bleu imperméables,
Gilets satin noir, do amoré unies, à fleurs [illegible]
Gilets soie couleurs variées, différents genres.
Do velours riches, avec broderies
Do peluches façon cachemire.
Do cachemire tout brodés, nouveau genre.
Do cachemire, couleurs assorties.

DRAPS, CASIMIRS, et articles pour gilets

Drap noir sedan extra-fin.
Do bleu républicain do.
Do do Foire do.
Do do vif do.
Do do de France do.
Do bronze doré do.
Do do olive do.
Do do Albert do.
Do do Isabelle do.
Drap bronze Amandine, extra fin.
Do do oreilles d'ours do.
Do do noyé do.
Do vert bouteille do.
Do do clair do.
Do do émeraude do.
Do do fumée do.
Do do pêcheur do.
Do do invisible do.
Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs, do à raies et carreaux,
Satin noir, do blanc, lamé, or et argent, pour soirées et mariées. Velours riches, unis et brodés, velours épinglé façon cachemire. Soies couleurs en couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, nouveauté de Lyon pour gilets habillés.
Un assortiment de chemises, cravattes noires et en couleurs, écharpes satin, noires et couleurs, cols, cravates, poses, foulards en couleur, très considérable nouveautés, gants Jouvin assortis en couleurs, Gants de soie, coton et laine, fil, cols en gutta-percha, tricots et assorties en couleurs et en laine, Chemises de flanelle en coton, caleçons tricotés à côtes, parapluies noirs, verts et bleus, manchettes, etc., etc.
Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui voudront honorer de leur visite. Les personnes qui pourraient donner des ordres pour être exécutés à Paris sont prévenues qu'il est prêt pour leur être délivré.
J. DUCOURNAU.
25 oct—2m, tri Enc. St-Charles & Commune

Banque du Canal.

Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1849.

LES actionnaires sont par le présent informés que l'élection annuelle des directeurs de cette institution aura lieu lundi, 10 décembre prochain, dans le local de la Banque, de dix à deux heures P. M. SAM. C. BELL,
10 nov—3p s. Caissier.

Mme MARCHAND

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir, de Paris, un joli assortiment de modes et de nouveautés, consistant en chapeaux et capotes du meilleur goût, manteaux, mantelets, ombrelles, broderies, soieries, dentelles, et articles de fantaisie, &c., &c. Elle s'occupera comme par le passé de la confection des manteaux et mantelets. Son magasin est des plus nouveaux.
Les dames sont priées de venir visiter son magasin rue Royale, No 166, entre Conti et St Louis. Ses prix sont très modérés. 17nov—6

Mme GERBER

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'ouvrir un nouveau magasin, de MODES, dans l'ancien local de Mme Fremineau, rue Royale No 132.
Un choix exquis de marchandises reçues par les navires Cromwell, Narragansett, Brunswick, et Vesta, du Havre, est offert aux dames au prix le plus modéré.
Elle profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui pendant dix-sept années lui ont accordé leur confiance, et en sollicite la continuation. C. GERBER.
17 nov—1m 62, St-Pierre et 133, rue Royale.

Mme FREMINEAU,
Rue Canal, No 112, à côté du Magasin de M. Holmes,

A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles des modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi le 15 novembre et elle invite les dames, et surtout ceux qui l'ont honorée jusqu'ici de leur confiance, de venir voir les nouveaux articles qui sont remarquables par leur goût recherché, leur fraîcheur et leurs qualités supérieures. 15nov—1m
N. B. Les dames sont priées de venir visiter son magasin sans autres lettres d'invitation.

D. BEAUVALET,

IMPORTATEUR de marchandises françaises a transporté son magasin rue de Chartres, No 96, au No 86, de la même rue, entre les rues Bienville et Conti.
Il vient de recevoir par les navires Brunswick et Sharon, et en débarquement des navires Vesta et Narragansett, un assortiment complet d'articles de modes, consistant en rubans de satin et gros de Naples, fleurs artificielles de tous les genres, mantelets, bonnets, cols, voiles, soieries, tulle, crêpe, gaze, mousselines, broderies, passementeries, franges, etc., etc.
6 nov 1m

Mme. LUSSAN,
Encoignure Bourbon et d'Orléans.

PRÉVIENT les dames de la ville et de la campagne, qu'elle entreprend la confection des Robes, Mantelets, Manteaux. Par des bus costumes pour filles et petits garçons, d'après les gravures des meilleurs journaux de modes et les modèles qu'elle reçoit des maisons de Paris.
On trouvera chez elle fournitures de tout genre à choisir. Passementerie en soie, or et argent; Glands en or et en argent, Broderies, et autres articles de mode et de nouveauté.
Elle se charge d'exécuter toutes commandes pour la campagne, de chapeaux, robes, &c., sur les mesures suivantes: Grosseur de taille, Grosseur du bras, Longueur de dos, Largeur de poitrine et Longueur de jupe; et garantit que les robes iront bien, étant faites par d'excellentes ouvrières venues de Paris.
1ernov

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—1272 caisses en débarquement des navires Waldon, Marcellus, Western Star et Astracan, à vendre par R. G. HOBBS,
13 nov 12, rue de la Douane

Université de la Louisiane.—Département Académique.
Encoignure Commune et Philippa.
Professeurs pour la session de 1849—50
Latin et grec, Geo C. Anthon A. M principal
Mathématiques et anglais, C. W. Sears.
Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M.
Langue et littérature française, Marc Roux
Les prix varient de $4 à $10 par mois.
Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal
29 oct—6m

A LOUER.—Un magasin rue de la Douane, No 40, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.
Aussi—Installation de magasin à vendre. S'adresser à C. KEIRON,
14 nov Encoignure Chartres et Douane.

A Vendre.

Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, étable et autres dépendances, avec un jardin sur la façade, planté d'arbres. La dite propriété mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française. S'adresser au No 301 rue Poitiers.
8 nov

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 20,
150 caisses curaçao, divers formats;
150 do marasquin do
50 do eau verte estomachique;
130 do absinthe de Yersin & Leconte;
150 do do diverses marques;
100 paniers guignolet;
500 do anisette, diverses marques;
[illegible] caisses eau de vie de Dantzick;
[illegible] do kirsch-wasser;
[illegible] paniers champagne, diverses marques;
[illegible] do cognac [illegible]
[illegible] whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon;
[illegible]
[illegible]
5 barils [illegible]
[illegible] Madère, Porto, [illegible], Peppermint, Anisette, en [illegible]